



*Chères Amfrevillaises,
Chers Amfrevillais*

NOTRE NOUVEAU TERRITOIRE

Dans notre dernier bulletin municipal de janvier, vous avez été informés des changements qui s'annoncent dans la gestion de nos collectivités dans le cadre de la réforme territoriale et la Nouvelle Organisation Territoriale de la République appelée Loi NOTRe. Cette dernière sera adoptée en août prochain. D'ores et déjà, nous savons que le seuil démographique minimum de ces nouveaux territoires intercommunaux, dont les compétences seront renforcées, sera de 20 000 habitants au 1^{er} janvier 2017, date de l'application de la Loi.

La communauté CABALOR, dont notre commune est membre, n'existera donc plus dans son schéma actuel à cette date.

La Loi précise également que le Préfet de chaque département devra proposer, d'ici la fin de l'année 2015, une carte de ces nouveaux territoires intercommunaux.

C'est la raison pour laquelle, chaque collectivité est invitée à donner un avis ou faire une proposition de rattachement vers une structure géographiquement limitrophe.

Deux orientations s'offrent à notre commune :

A l'est, la communauté de communes « Estuaire de la Dives » et éventuellement « COPADOZ » et au sud la communauté d'agglomération de « Caen la Mer ».

Deux possibilités pour deux projets différents qui vous ont été présentés lors de la réunion publique du 18 juin dernier.

Afin de permettre au conseil municipal de se prononcer, nous avons souhaité interroger la population sur son choix.

Aussi, nous vous remercions de compléter le coupon réponse adressé à chaque électeur et le retourner en mairie.

Bonne lecture !

Xavier MADELAINE
Maire d'Amfreville

AMFREVILLE

bulletin d'informations municipales



> Juillet 2015 N° 33



**Forum des associations
le samedi 5 septembre**

AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE BOURG : LES AMFREVILLAIS AU CŒUR DU PROJET

La municipalité a souhaité que les habitants soient impliqués dans la réflexion menée pour l'aménagement du cœur de bourg, autour du terrain d'évolution. Pour mener à bien ce projet participatif, une commission élargie (ouverte aux habitants) a été créée et a fait le choix de recruter deux stagiaires début avril :

Yosra HADJ HAYED, titulaire du diplôme d'ingénieur paysagiste et actuellement en Master 2 Paysages Urbains : Stratégies et Médiation à l'Agrocampus Ouest d'Angers réalise son stage de quatre mois à Amfreville jusqu'à fin juillet.

Maurane LENESLEY, en deuxième année de DUT Carrières Sociales option Gestion urbaine à l'IUT d'Alençon a réalisé son stage durant deux mois, jusqu'en mai.



Yosra et Maurane

Nous bénéficions également de l'appui de l'association Transat Project ainsi que du Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie (Programme régional d'actions pour les mares)

Yosra et Maurane ont l'une et l'autre mis en

place des permanences dans cet important lieu de passage qu'est le hall d'accueil de la salle Georges Brassens, elles sont allées à la rencontre des gens hors les murs, ont créé des liens avec l'école et elles ont enfin organisé des manifestations pour faire connaître leur travail et consulter la diversité des Amfrevillais. Yosra et Maurane ont ainsi permis à des personnes qui n'ont pas l'habitude de prendre la parole, d'exprimer leurs souhaits d'aménagements.

■ Karine LE PETIT



Jeu de piste du 7 juin

Jeu de piste

Dimanche 7 juin Yosra et Maurane ont organisé un jeu de piste familial. Une soixantaine de personnes y ont participé. Les participants ont ainsi pu, de façon ludique, porter un regard plus attentif sur ce territoire proche, et parfois même le redécouvrir.

Elles avaient installé leur quartier général dans l'ancienne superette (leurs études intègrent d'ailleurs les projets réalisables au sein de ce local). Les CM2 de «l'école des 4 vents» avec leur enseignante ont pu exposer les maquettes réalisées dans le cadre de leurs réflexions sur l'aménagement du cœur de bourg. Les idées développées par les enfants dans le cadre des activités périscolaires (animées par Maurane) ont également été présentées sous la forme de constructions en Lègos et de vidéos.



Maquette réalisée par les CM2 de l'école des 4 vents

Franc succès de l'installation de Yosra lors de la manifestation « Amfreville bat son plain » le 20 juin dernier. De nombreux amfrevillais se sont prêtés au jeu et ont traduit leur propre vision de l'aménagement du cœur de bourg en positionnant les photographies des projets les plus proposés sur une reproduction aérienne de ce territoire.



© Tahar Noaira

Les Amfrevillais réinventent leur cœur de bourg

Parmi ces propositions, l'agrandissement de la cour de l'école, des équipements supplémentaires pour l'aire de jeux des enfants, un skate-park, un circuit VTT, un jardin partagé, etc. La majorité de ces propositions ne sont pas spécifiques au site à aménager dans le sens où on pourrait les installer dans d'autres communes et d'autres espaces. L'idée, par la suite, était de faire visiter ce cœur de bourg aux habitants de manière à le redécouvrir et c'est pour cela que nous avons organisé le jeu de pistes qui s'est déroulé le Dimanche 7 Juin 2015.

Durant cette journée, les participants, petits et grands, ont pu prendre connaissance des spécificités d'Amfreville à travers cet espace situé entre Le Plain, le lieu majestueux par excellence de la commune et la table d'orientation, point d'observation et station importante pour les randonneurs. En effet, dans leurs parcours de jeu, les participants ont profité de plusieurs points hauts d'observations du paysage environnant pour susciter des idées sur les aménagements qui permettraient la mise en valeur de cette caractéristique géographique d'Amfreville. Pour d'autres, c'était l'occasion d'apprendre une partie de l'histoire du château et de ses propriétaires. De même, les participants ont pu découvrir l'existence de deux poiriers, seuls survivants d'un ancien verger. L'objectif de cette redécouverte du cœur de bourg est de valoriser les spécificités de l'espace et de montrer les potentialités d'aménagement qui peuvent en découler. Durant cet événement et dans les jours qui l'ont suivi, les habitants et les participants ont été invités à classer des propositions d'aménagement selon leur préférence et à proposer d'autres idées.

Mise en valeur des potentialités du site à aménager

Afin de mettre en valeur la spécificité de ce site dominant par son élévation, un ou plusieurs points d'observations surélevés, placés en des points stratégiques pourraient offrir une vue panoramique sur le paysage environnant. De même, le château ayant appartenu à la famille De Vennoix, et non à un roi, comme le croyaient plusieurs participants, pourrait accueillir à proximité le jardin partagé des Amfrevillais, rappelant ainsi l'ancien jardin de cette demeure. Dans cette continuité, les deux grands poiriers redécouverts par les habitants à proximité de l'école pourraient être mis en valeur par l'aménagement d'un verger ouvert à la cueillette et d'un espace de jardinage pour les élèves.



Jeu de piste du 7 juin

© Georges Castel

Enfin la mare, isolée, abandonnée et source d'un sentiment de crainte et d'insécurité, devrait être un symbole de la richesse faunistique et floristique et pourrait devenir l'un des lieux les plus attractifs du site. En effet, la présence d'un point d'eau est souvent synonyme de quiétude et de détente mais aussi espace de rassemblement et de rencontre. La mare peut même être un espace éducatif par la mise en place permanente de panneaux d'indication de la faune et la flore environnante. Elle pourrait être le théâtre d'activités périscolaires divertissantes et instructives...

■ Yosra HADJ AYED



RÉUNION PUBLIQUE SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE

L'invitation de M. MADELAINE, Maire d'Amfreville, s'est tenue à la salle Georges Brassens le jeudi 28 mai, une réunion publique sur les finances de la commune, y participaient aussi G. LE GUEN, receveur municipal et Ph. BOSSEBŒUF, adjoint aux finances. Lors de son intervention, M. LE GUEN a insisté sur l'importance de la CAF (Capacité d'Autofinancement) :

CAF nette = Recettes – Charges de la commune – Intérêts et remboursements d'emprunts

La CAF nette s'élevait fin 2014 à 94 728 € avec une moyenne annuelle entre 2010 et 2014 de 84 684 €. Cette somme permet de financer les investissements avec, en complément, les subventions obtenues, les ventes d'actif et éventuellement de nouveaux emprunts. Pour investir, il est donc indispensable qu'une commune ait une CAF suffisante. Tout nouvel emprunt, toute baisse de recettes ou toute augmentation de charges, entraînent une baisse de cette CAF

C'est dans ce contexte que la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) inquiète toutes les collectivités, dont Amfreville. L'estimation de la baisse cumulée à l'horizon 2017 réalisée sur le site de l'AMF (Amicale des Maires de France) s'élève à 47 000 € par an ce qui représente plus de 55 % de la moyenne de la CAF 2010/2014. A titre de comparaison, l'ensemble des recettes du budget fonctionnement 2014 s'est élevé à 832 487 € et le montant de l'ensemble des impôts locaux représentait 415 793 €.

Monsieur le receveur a insisté sur le fait que la majorité des charges d'une commune étaient peu compressibles sans remettre en cause les services à la population (écoles, personnel...) alors que les demandes et attentes de la population sont en général en progression.

Lors des échanges, M. LE GUEN a répondu à beaucoup de questions, parfois très techniques, et de nombreux sujets ont été abordés : l'endettement, les emprunts depuis 2011, la comparaison avec d'autres communes, le montant des taxes, les bases d'imposition, la révision des valeurs foncières, le coût de l'école, l'éventualité d'une fusion d'écoles... Il a été rappelé que le Conseil Municipal n'avait pas changé les taux d'imposition en 2014. Pour 2015 il a voté une augmentation du taux de la taxe d'habitation. Elle passera de 15.11 % à 16.28 %. Cette évolution correspond à une augmentation globale de la fiscalité de 3 % et représente environ 12 800 € sur le budget communal.

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par arrêté municipal en date du 12 juin 2015. Elle porte sur la mise en conformité du règlement d'urbanisme concernant :

- Le secteur de la rue Mesaïse
- Les abords de la mairie

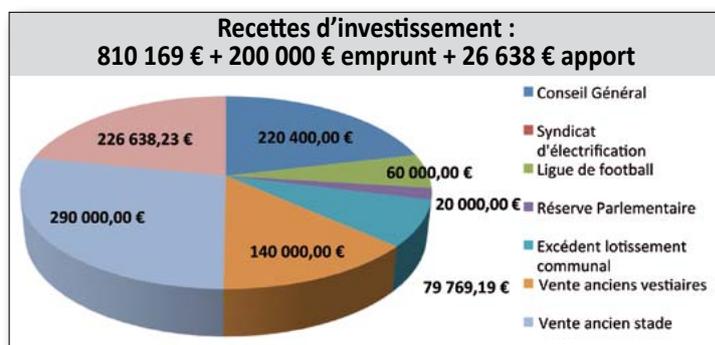
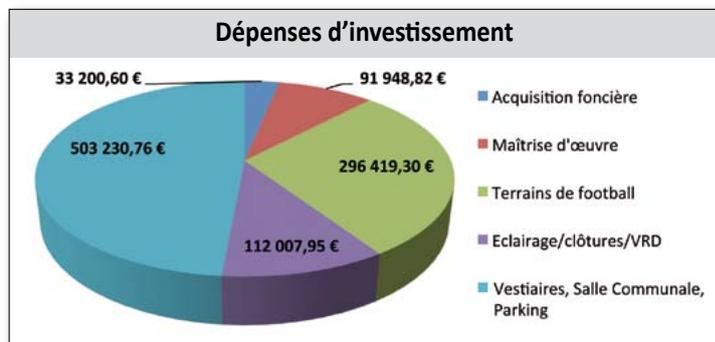
Le dossier est consultable en mairie, du 6 juillet au 6 août 2015 aux jours et heures habituels d'ouverture au public.



Toute une équipe de professionnels qualifiés à votre service pour vos travaux de démolition, désamiantage et déplombage

ZI Object'ifs Sud - 191, Rue Antoine Becquerel
14123 IFS - Tél. 02 31 82 38 83 - Fax 02 31 84 65 69
E-mail : contact@leclercdemolition.fr

Tous les sujets abordés ne peuvent pas être repris dans cet article. Seule est reprise la situation financière de l'investissement complexe sportif + salle communale :



Philippe BOSSEBŒUF



Permanences des conseillers départementaux

Chaque mois, les conseillers départementaux vous reçoivent en mairie entre 17h30 et 19h.

A Dives-sur-mer le 2^e mardi, à Merville-Franceville le 3^e jeudi, à Dozulé, le 4^e jeudi.

De plus, vous pouvez les joindre directement sur le numéro : « Allô mon conseiller départemental » au 06 27 05 15 52, le premier lundi de chaque mois.

garage Michel

ZAC Parc des Capucines
14860 RANVILLE
02 31 52 96 89



La vie de l'école...



R.P.I.

Lors du conseil municipal du 1^{er} juin, le conseil municipal s'est prononcé pour la mise en place d'un RPI entre les écoles d'Amfreville et de Bréville les Monts pour la rentrée 2016.

Que signifie RPI ?

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Qu'est ce que le RPI ?

C'est une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord contractuel entre communes, fixant notamment les conditions de répartition des élèves des écoles regroupées.

Comment s'effectue la répartition des élèves entre les 2 écoles ?

C'est le conseil des maîtres constitué des enseignants des 2 écoles qui choisit la répartition la plus pertinente des effectifs des 2 écoles. Cette proposition est validée par l'inspecteur d'académie

Comment le RPI va-t-il se mettre en place ?

Par la constitution d'un groupe de travail regroupant des représentants

des 2 communes (Elus, représentants parents d'élèves, enseignants). Celui-ci aura pour mission de travailler sur l'élaboration de la convention définissant les règles de bon fonctionnement de ce regroupement.

Et à la rentrée que se passe-t-il pour nos enfants ?

Pas de changement pour cette rentrée 2015, le RPI se mettra en place pour la rentrée 2016.

CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Le CCAS se mobilise en particulier sur : la lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire), la petite enfance, enfance/jeunesse, le soutien aux personnes en situation de handicap, le soutien aux personnes âgées. Dans ce cadre, et à l'approche de la rentrée scolaire, nous invitons les familles à revenus modestes (Bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi...) à contacter la mairie pour une aide relative à la cantine, la garderie, le transport scolaire,....

■ Christelle LECHARPENTIER

Le prix action jeune 2014 revient au comité de jumelage d'Amfreville



Lors de son assemblée générale le 20 juin dernier les comités rassemblés ont décerné les prix 2014 récompensant des initiatives novatrices et la qualité des échanges/animations des comités de jumelage du département : « Prix actions jeunes » / « prix des jumelages » 2014.

Le prix action jeune 2014 revient au comité de jumelage d'Amfreville, jumelé depuis 1982 avec Dolton (GB) et Hillerse (D) depuis 1999, pour l'implication active de plus de 200 jeunes anglais, belges, allemands et français de moins de 25 ans dans une rencontre multilatérale autour de la paix à l'occasion du 70^e anniversaire du débarquement.

Après avoir recueilli pendant toute l'année scolaire, chacun dans son pays, des témoignages d'anciens sur la vie quotidienne pendant la guerre, les jeunes se sont retrouvés à Amfreville pour présenter leurs travaux au grand public, participer activement aux cérémonies officielles et rencontrer des vétérans français, anglais et américains.

Véronique DAUFRESNE et Martine MASSON du comité de jumelage d'Amfreville entourées de Maryvonne MOTTIN et Martine KERGUELEN avec une reproduction du mur de la paix, réalisé par les jeunes européens lors de la rencontre.

Ils se sont appropriés le passé par l'échange intergénérationnel et ont vécu tous ensemble lors des commémorations une page de l'histoire, forte en émotions. Quelle meilleure façon de transmettre et préserver la mémoire !

Non seulement, ils ont pris conscience des événements du passé, mais aussi de leur chance de vivre dans une Europe en paix avec leurs voisins devenus des amis.

■ Comité Départemental des Jumelages

SAFRE

ASSAINISSEMENT

- NETTOYAGE DE CANALISATIONS
- VIDANGES DE FOSSES
- FUEL • CHARBONS

LOCATION DE BENNES DE 6 à 22 m³

58, Le Plain - 14860 AMFREVILLE
safrec.sarl@neuf.fr

☎ **02 31 78 61 46** - Fax : **02 31 78 68 58**

CHARCUTERIE TRAITEUR

FABRICATION MAISON

BOUCHERIE ROTISSERIE

BOUCHERIE Ph. DACHY

34 Avenue de Paris - 14810 MERVILLE-FRANCEVILLE Plage
Tél. : 02 31 24 21 86

Commémorations 2015



© Bernadette Fabre

Cérémonies du 8 mai

8 Mai 2015 : 70^e anniversaire de la victoire

La Seconde Guerre mondiale se termine officiellement en Europe le 8 mai 1945, à 23h01 (heure allemande), au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, signée le 7 mai à Reims.

Comme chaque année la Municipalité et l'Amicale des anciens combattants, entourés des élus, écoliers et d'une poignée d'Amfrevillais, ont organisé la manifestation au monument du Plain.

Dépôt de gerbe, sonnerie aux morts, hymnes nationaux ont précédé la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par le Maire.

4 Juin 2015 : 71^e anniversaire de la libération

Très beau rassemblement ce jeudi 4 juin sur le Plain où se sont retrouvés écoliers et collégiens des communes situées de Ouistreham à Amfreville dans le cadre de la Marche des Commandos. Entourés des jeunes actifs fusiliers-marins commandos de Lorient, plus de 200 jeunes ont refait le parcours à pied de nos libérateurs qui, arrivés le 6 juin 1944 à 20h00 à Amfreville, ont chassé l'occupant. Léon Gautier, membre des 177 Français à avoir participé à la libération de la France au côté de Philippe Kieffer était présent sur le Plain pour les accueillir.

Hommage à Herbert Beddows

Vétéran britannique du n°3 commando, décédé le 25 décembre dernier à l'âge de 92 ans,

Herbert Beddows avait presque 22 ans quand il a débarqué, le 6 juin 1944 sur Sword Beach.

«Les Allemands n'étaient pas contents de nous voir arriver», glissait-il, esquissant un sourire. «C'était il y a très longtemps, maintenant», nous contait l'an dernier le nonagénaire qui gardait des souvenirs tenaces, notamment de ses amis tués. Il a été fait prisonnier par les Allemands



© Candide Camera

Herbert Beddows présent lors des commémorations en 2014

et conduit à la Kommandantur de Paris, place de l'Opéra. «Ce n'était pas très plaisant», racontait-il tout en euphémisme, décrivant surtout «la faim» qui l'a tenaillé pendant des mois parce que «je ne mangeais pas tous les jours». Capturé avec deux autres soldats, il est le seul à avoir survécu.

Herbert Beddows était retourné pour la première fois en Normandie en 1982. Depuis, il y revenait souvent, pour «voir d'autres vétérans» et parce qu'il trouvait «l'hospitalité française fantastique». C'était un fidèle de nos cérémonies où il se recueillait au monument érigé en mémoire de ses camarades du n° 3 commando, en y déposant une gerbe.



© Georges Costel

Commémorations le 4 juin à Amfreville en présence du fils d'Herbert Beddows

Cette année, c'est son fils, John, qui a déposé la gerbe au côté du Maire d'Amfreville.

11 novembre 2015 : 97^e anniversaire de l'armistice

La commune d'Amfreville accueillera la cérémonie officielle du 97^e anniversaire de l'armistice de la 1^{re} guerre mondiale.

■ Xavier MADELAINE

CHIVOT

VERTS LOISIRS

L'espace Jardin



SAS CHIVOT - MOTOCULTURE LOISIRS
BP 7 - RN 13 - 14980 - ROTS
Tél. 02 31 26 00 00 - Fax 02 31 26 02 02



CONFORTECH

technologie & bien-être

ROLAND BELLANGER
votre artisan électricien

5 VENELLE AUX BŒUFS - 14860 RANVILLE
TEL.FAX : 02.31.34.76.49
MOBILE : 06.13.58.87.23
E-MAIL : roland.bellanger@wanadoo.fr

Les amfrevillais ont du talent...



© Michel Paugam

Michel Paugam a photographié D. EISENHOWER à Sainte-Mère-Eglise le 8 août 1963

L'objet de la visite d'Eisenhower, commandant en chef des forces alliées en Europe pendant la Seconde Guerre Mondiale, était la préparation de la célébration du 20^e anniversaire du débarquement. Michel Paugam, qui habite désormais dans notre commune, mais qui vivait à l'époque dans la région de Saint-Lô, avait parcouru à bicyclette plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre à Sainte-Mère-Eglise puis avait réussi à se faufiler pour prendre quelques clichés du général Eisenhower.

Prix de la musique de Jean DAUFRESNE

Jean DAUFRESNES est entré à l'âge de 7 ans à l'école de musique d'Hérouville-Saint-Clair avec l'envie d'apprendre à jouer du trombone. A l'époque il n'y avait pas d'enseignant de trombone, mais sentant certainement sa détermination, le professeur de trompette lui a fait découvrir un instrument à pistons - la trompette est un instrument à pistons - avec une embouchure de trombone : le saxhorn.

Depuis, Jean Daufresne n'a plus quitté son saxhorn basse. Il a fait de cette passion sa vie, en devenant musicien professionnel dès ses 19 ans - en 2010 - lorsqu'il a intégré le prestigieux orchestre de la Musique de l'air. Jean a pour cela dû réussir le concours de saxhorn alto, tous les postes de saxhorn basse étant déjà pourvus pour 15 ans ! Sa curiosité ne s'arrêtant pas là, il pratique aussi le théâtre instrumental (théâtre improvisé à base de textes, de sons produits par les instruments et les corps) et l'improvisation générative (recherche des façons parallèles de faire sonner un instrument, de timbres nouveaux) et commence à jouer de la flûte irlandaise...



Jean Daufresne et son saxhorn

© Jean Daufresne



© Mathieu Hoage

Jean Daufresne opus 333

Le saxhorn est l'invention, tout comme le saxophone, d'Adolphe SAX, en 1844. Il s'agit d'un instrument exclusivement joué et construit en France, contrairement à son proche cousin l'euphonium. Le saxhorn n'a de place que de façon très occasionnelle dans un orchestre symphonique, il est presque exclusivement présent dans les orchestres d'harmonie, qui ne comportent que des instruments à vents, notamment dans l'univers militaire.

Cet instrument est donc relativement récent et n'a pas pu bénéficier de la créativité de nombreux grands compositeurs, bien qu'il soit tout de même présent dans les œuvres de BERLIOZ, RAVEL, DEBUSSY etc. Chaque année, les conservatoires nationaux de Paris et Lyon organisent un concours pour encourager les compositeurs à créer pour cet instrument.

Jean DAUFRESNES est l'un des quatre saxhornistes basse du quatuor Opus 333, un quatuor qui fait la démarche de transcrire des partitions pour les adapter à leur instrument. Ils ont aussi conçu un nouvel instrument, car le saxhorn n'a plus à ce jour de facteurs (de constructeurs). Le quatuor Opus 333 se bat sur tous les fronts pour faire vivre cet instrument atypique.

Pour en savoir + : www.opus333.com



© Karine Le Petit

Patricia et sa fille.

«Les bouchons du cœur»

A la suite du souhait exprimé auprès de la municipalité d'Amfreville de Patricia d'être équipée d'un fauteuil électrique, projet que Xavier MADELAINE a rapidement relayé à l'Association « Les bouchons du cœur », Daniel DELAGNEAU, président de l'association « Les bouchons du cœur » de Normandie a eu le plaisir de remettre lundi 26 janvier en mairie, un fauteuil électrique à Patricia.

« Grâce à ce nouveau fauteuil, je vais retrouver la liberté d'avancer, de foncer, même parce que c'est mon tempérament » Patricia.

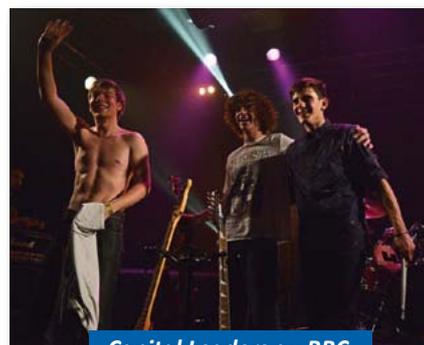
La municipalité d'Amfreville a fait le choix de subventionner désormais cette association.

NB - Patricia a souhaité que son nom n'apparaisse pas.

Capital Leaders

Capital Leaders présent pour le tremplin Emergenza, concours pour les groupes amateurs.

Ce fut une expérience formidable, qui marque un grand moment pour notre groupe. Au El Camino, nous avons réalisé une performance qui nous a permis d'accéder à la finale régionale avec une deuxième place en prime. L'ambiance ce soir là était électrique et nous avons réellement profité d'une vraie scène, dans un vrai environnement de concert, c'était une grande opportunité pour nous. Nous étions bien évidemment impatients de nous confronter aux 11 autres groupes qui nous attendaient au BBC, dans une des grandes salles de concerts de Caen avec la possibilité d'aller ensuite à Paris jouer pour la finale nationale à l'Ahlambra. L'enjeu était donc de taille. Nous avons tout donné sur scène pour satisfaire le public enthousiaste. Chose plutôt bien réussie, mais nous n'avons pas eu le privilège d'accéder à la finale nationale puisque nous avons terminé à la cinquième place. Nous souhaitons enfin remercier toutes les personnes venues nous soutenir au El Camino et au Big Band Café.

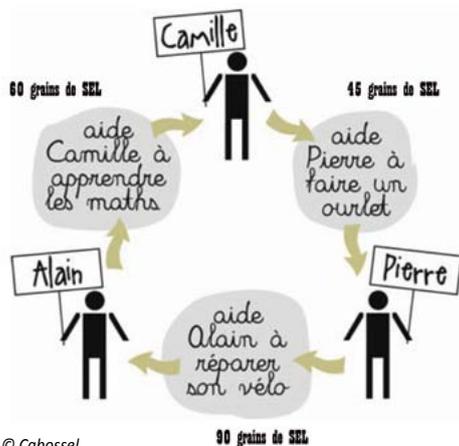


Capital Leaders au BBC.

© Capital Leaders

Vie associative...

Une nouvelle association locale avec le SEL de la Baie



© Cabossel

de Cabalor et nous serons présents au forum des associations le 5 septembre prochain.

Des coupons d'échanges vous seront remis lors de votre adhésion à l'association.

Ce projet a été initié et accompagné par le Café Associatif de la Poste.

Mail : contact@seldelabaie.fr / site internet : <http://www.seldelabaie.fr>

■ Le comité d'animation

La saison de l'Etoile Sportive Amfrevillaise vient de se terminer



Equipe vétérans

Une année sportive qui s'achève sur le joli parcours de l'équipe des vétérans du club en coupe du Calvados.

En effet, les joueurs amfrevillais se sont hissés en finale de coupe du Calvados, une finale au cours de laquelle ils ont mené 1-0 avant de se faire égaliser à la dernière minute et s'incliner aux tirs aux buts.

« Cette saison les vétérans ont été la vitrine de l'ESA » selon le président du club Pascal TANTALIN.

Rappelons que l'ES Amfreville se compose de 2 équipes seniors, 1 équipe vétérans et d'une centaine de jeunes encadrés par l'entente sportive entre l'ES Amfreville et l'AS Ranville.

■ Mickael TANTALIN



Activités périscolaires à la bibliothèque



Six bénévoles (2 à chaque séance) ont encadré ces temps périscolaires avec des groupes de tailles très variées, le jeudi tout au long de l'année. La plupart du temps, les enfants ont lu BD, albums, livres jeux, etc... Parfois,

certaines enfants étaient en demande d'une autre activité ; nous leur avons alors proposé : histoires lues ou enregistrées, coloriage, témoignage d'un photographe... Beaucoup d'enfants ont ramené des livres chez eux à la fin des séances.

La séance « activité périscolaire » à la bibliothèque pour les élèves de l'école primaire est une activité calme durant laquelle les enfants peuvent même... ne rien faire ! Ils connaissent bien le fonctionnement de la bibliothèque par leurs visites durant le temps scolaire.

Les six bénévoles ont apprécié ces temps d'animation et ont accepté de recommencer l'an prochain.

■ Christian DAVID

Président de l'association « les amis de la bibliothèque d'Amfreville »

La bibliothèque prend part à la vie de la Commune

La bibliothèque municipale fonctionne grâce à 16 bénévoles et une salariée (8 heures / semaine). L'association fonctionne bien, chacun y a un rôle, le rôle qu'il s'est choisi.

Quelques chiffres : 235 adhérents en 2014 (136 enfants et 99 adultes), soit 18,99% de la population ; 5252 prêts tous publics plus 1437 prêts aux écoles ; tout cela demande une gestion importante.

La bibliothèque souhaite s'adresser aux adolescents ; il est important de proposer aux jeunes de la commune des animations et des défis. Nous leur avons proposé au printemps, la participation à un prix littéraire, une soirée avec le groupe local Capital Leaders, et le 13 juin une soirée « récit slam et guitare » à la salle Brassens.

Mais la bibliothèque s'adresse aussi à tous ; nos prochains rendez-vous à la rentrée pour les adultes :

- samedi 26 septembre : une « rencontre autour des livres », où chacun peut découvrir des lectures présentées par d'autres ou partager ses coups de cœur.

- et pour la 4^e année, la possibilité d'aller sur Caen voir des spectacles préalablement choisis (coûts réduits, covoiturage, convivialité).

Plus de renseignements, au forum des associations le 5 septembre, ainsi que dans la lettre d'information électronique mensuelle de la bibliothèque ; vous pouvez nous en demander l'envoi par courriel ; voici l'adresse mail : biblioamfreville@orange.fr

■ Christian DAVID

Président de l'association « les amis de la bibliothèque d'Amfreville »

Patrice BRILLANT

MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER - OSSATURE BOIS

L'ATELIER DE L'ÉCARDE
12 bis, route de Cabourg 14860 AMFREVILLE
menuiserie.brillant@orange.fr
Tél. 02 31 78 70 50 - Fax 02 31 78 02 13



Banquet de la Sainte Cécile

La municipalité a souhaité rendre un hommage particulier à sa fanfare municipale en invitant le **samedi 10 octobre 2015** le spectacle de, et par, Jean-Pierre Bodin « Le banquet de la Sainte-Cécile ». Il s'agit de proposer une pièce de théâtre de qualité, chaleureuse et humaine qui nous aide à prendre conscience de la valeur patrimoniale de notre fanfare. Cette pièce tourne depuis 20 ans et la presse en a parlé en ces termes élogieux :

«Bodin : le «raconteur» mirobolant» - Armelle Héliot/Le Figaro

«Un bouleversant moment de magie» - Fabienne Pascaud/Télérama.

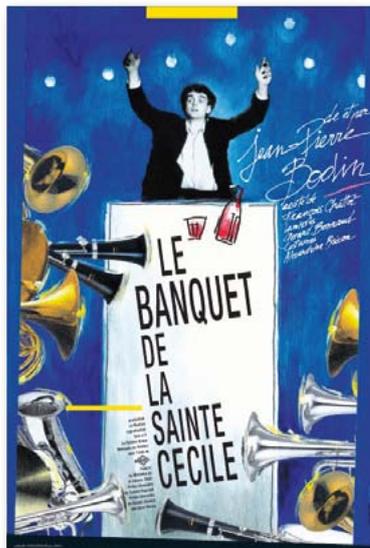
«C'est un fragment d'humanité qui apparaît dans ce spectacle généreux, tendre et surtout terriblement cocasse» - Hugues Le Tanneur/Aden-Le Monde.

«Une leçon de tolérance, voire de civisme, qui resserre les liens de la communauté de façon exquise» - Fabienne Arvers/L'Express.

«Une galerie digne du Panthéon, des bars et des fêtes (...) A boire cul sec» - Jean-Pierre Bourcier/La Tribune.

«On ne se lasse pas de l'entendre et voir égrener ses incongruités délicieuses» - Jean-Pierre Léonardini/Marianne.

«C'est du vécu, c'est de l'humain ! Attention bonheur» - Jean-Marie Wynants/Le Soir.



Concessions de cimetière

L'article L 2223.17 du Code Général des collectivités territoriales dispose qu'après une période de 30 ans, lorsqu'une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet abandon en vue d'une reprise de cette concession.

Le 25 mai 2010, Maître Arnaud ENEE, huissier de justice à Troarn, a dressé un procès-verbal de constat d'abandon de certaines concessions de cimetière.

Après un délai de 3 ans, le 6 décembre 2013, un nouveau procès-verbal de constat d'abandon a été réalisé par Maître Vincent MICHEL.

Monsieur le Maire invite toutes personnes susceptibles d'être concernées à se faire connaître à la Mairie et à prendre toutes les mesures nécessaires à la réhabilitation des concessions abandonnées. Les premiers arrêtés seront pris prochainement.



Stop à la publicité dans les boîtes aux lettres

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas !

Engagé dans un programme local de prévention des déchets depuis le 1^{er} janvier 2011, le SYVEDAC (SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) doit réduire de 7 % la quantité de déchets ménagers produits sur son territoire d'ici fin 2015, soit - 26 kg par habitant.

13kg/hab/an, c'est la part de papiers, en particulier les imprimés publicitaires, présente dans nos poubelles, soit 3 700 tonnes/an pour les 297542 habitants du SYVEDAC.

En apposant l'adhésif « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres, vous contribuerez à la préservation de l'environnement et à la maîtrise des coûts de traitement des déchets.

Néanmoins, si vous souhaitez continuer à recevoir la publicité dans votre boîte à lettres, pensez à trier ces papiers en les déposant dans les conteneurs de tri sélectif afin qu'ils puissent être recyclés.

■ Bernard LEDRU
Délégué CABALOR au SYVEDAC

Facebook



www.facebook.com/amfreville14

Il n'est pas indispensable d'avoir un compte Facebook pour suivre les actualités d'Amfreville.

Vous pouvez consulter la page en cliquant simplement sur le lien depuis notre site internet www.amfreville.net



Dépôt sauvage d'ordures

Un terrain communal situé entre le canal et l'Orne, en direction de la Pointe du siège a été l'objet d'un dépôt sauvage d'ordures. Ce terrain est en cours de nettoyage par les salariés de la commune. Certains détritiques nécessitent d'être recyclés. Ces opérations représentent un coût non négligeable pour la commune. Une plainte a donc été déposée contre x pour ces incivilités.

Il est rappelé qu'il est bien évidemment strictement interdit de déposer des ordures en dehors des décharges publiques.

Corvée de nettoyage



© Jean-Claude Buteau



© Jean-Claude Buteau

Antoine DECAEUX stagiaire, auprès des services techniques du 1^{er} juin au 3 juillet effectue son stage dans le cadre de ses études de CAP Travaux Paysagers à l'institut Lemonnier.